Covid-19 : changements organisationnels

Suite aux décisions et aux annonces présidentielles, gouvernementales et ministérielles de ces derniers jours, un certain nombre de dispositions supplémentaires sont prises pour l'organisation des cours à partir du 02 novembre.

En effet, en application du protocole sanitaire nous accueillerons désormais les élèves de manière à limiter le brassage et respecter la distanciation physique entre élèves.

L'organisation pouvant varier au jour le jour, nous demandons aux élèves et familles de vérifier régulièrement leur messagerie Pronote ainsi que l'ENT pour prendre connaissance des éventuels changements, des attestations de déplacement et de l'organisation de la restauration scolaire.

En vous remerciant pour votre compréhension.